

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 568 - 8 Octobre 1992 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

• L'AVENIR DU DIESEL	2	• DÉCHARGE PORTUAIRE	6
• SOUSCRIPTION SÉNATORIALES	2	• LOGEMENT SOCIAL	6
		• L'EMPLOI	6
• RÉSULTAT DU RÉFÉRENDUM	3	• DRAME DU SUD-EST	7
• CHATEAUBRIANT	4-5	• ESPACE D'ESPOIRS ?	8
		• LA LOIRE	8

CHATEAUBRIANT

Evoquer Châteaubriant, c'est d'abord faire référence à la journée du 22 octobre 1941.

Châteaubriant aura été un immense choc qui tourna une page dans l'histoire de la Résistance à l'envahisseur nazi. Si l'écho des voix des martyrs qui trouvèrent la force de transformer leur assassinat en un cri d'espoir, en un acte de résistance, parvient aujourd'hui aux générations nouvelles, nous le devons aussi aux cérémonies qui, depuis la libération, entretiennent la mémoire collective.

L'ampleur du 50^e anniversaire avec près de 20.000 participants, la présence des secrétaires généraux du PCF et de la CGT ne peut se comprendre que si l'on mesure l'importance historique du 22 octobre 1941 et le combat des héritiers de « ceux de Châteaubriant » pour faire vivre leurs idéaux de justice, de démocratie, de liberté et de paix.

Châteaubriant est l'un des multiples témoins marquants de l'engagement, du sacrifice du seul parti qui, en tant que tel, bâtit patiemment la résistance populaire et la développa jusqu'à la victoire en rassemblant notre peuple dans sa diversité.

La manifestation du cinquantenaire, nous encourage à perpétuer l'hommage rendu aux travers des 27 à toute la Résistance.

Le 51^e anniversaire célébré le 18 octobre prochain sera un nouveau témoignage qu'aucune force ne peut tenir en échec, un peuple qui lutte et se rassemble.

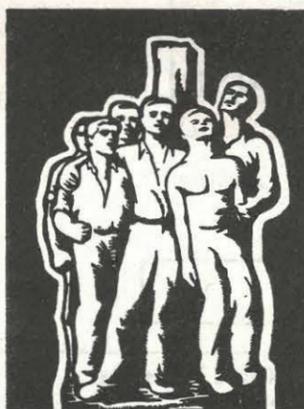
Pierre ZARKA, secrétaire du Comité Central, Directeur adjoint de l'Humanité, rendra l'hommage du « Parti des fusillés », à ceux de Châteaubriant, de la Blissière, du Bêle, du Mont Valérien...

Le révérend Père CHAUTAGNAT représentera la FNDIRP et l'évocation artistique sera mise en scène par Raoul Delfosse.

Les communistes de Loire-Atlantique, leurs amis, auront à cœur de participer massivement à la cérémonie du dimanche 18 octobre et d'en faire un rassemblement de personnes d'opinions et d'âges divers qui, ensemble, célébreront les valeurs de la Résistance. Ces valeurs gardent toute leur actualité au regard des événements que nous vivons en Europe même et à l'heure où la force du Non au traité de Maastricht souligne combien il est vain de vouloir en nier l'authenticité.

Joël BUSSON

LE 22 OCTOBRE 1941 CHATEAUBRIANT *27 patriotes tombaient sous les balles des nazis*



51^{ème} ANNIVERSAIRE

**Dimanche 18 Octobre
1992**

à Châteaubriant

9 H 30 Cérémonie de la Blissière devant la stèle.

13 h 45 Départ du cortège place du Général de Gaulle (face au château) pour la cérémonie dans la carrière.

*Cérémonie sous la présidence de Maurice NILES
Président Délégué de l'Amicale Châteaubriant -
Voves-Rouillé.*

**Avec les interventions de Pierre ZARKA
pour le Parti Communiste Français, et du
Révérend Père CHAUTAGNAT
pour la FNDIRP.**

Raoul DELFOSSE assurera la partie artistique.

LE 22 OCTOBRE 1941 CHATEAUBRIANT - NANTES - MONT-VALERIEN 50 OTAGES TOMBAIENT SOUS LES BALLES NAZIES

**A LEUR MEMOIRE UN HOMMAGE LEUR SERA RENDU
LE 22 OCTOBRE 1992 à 17 H 30
AU MONUMENT DES 50 OTAGES A NANTES**

AIDEZ LE PCF A ETRE PLUS PRESENT A VOS CÔTÉS

SOUSCRIPTION REFERENDUM comptes arrêtés au 25 septembre 1992

SECTION DE NANTES
Anne GRAVOILLE, 300 F - Anonyme 3 000 F - Anonyme 200 F - Mimie BAGRIN, vétéran, 150 F - Cellule G. MOQUET : J.J., 1 000 F - Cellule BUYSSOU-MILLOT : Joël PICARD, 150 F - Albert POITEVIN, 50 F - Cellule ROSSI : P. RIOU, 200 F - Cellule SEMARD : D. LEON, 200 F - Cellule KANAPA : P. ROBERT, 200 F - Cellule TOUSSAINT : Gilles MORINIERE, 200 F - Cellule CROIZAT, Sécu : Françoise GUILBAUD, 100 F - Cellule DAVID, municipaux : Hugues RAYMOND, 500 F - Cellule TURPIN Breil : Lucien MORIN, vétéran, 200 F.

SECTION DE SAINT-NAZAIRE
Guy TEXIER 600 F - J.C. LAMATABOIS 300 F - Philippe TILLARD 250 F - anonyme 689 F - Cellule de l'île d'Aix : anonyme 100 F - Christine MAHE 300 F.

SECTION DE LA BASSE-LOIRE
St-Etienne de Montluc : Irène GUEVIN, 300 F.

SECTION DE LA BRIERE TRIGNAC Bert : souscription 178.75 F.

SECTION REZE/SUD-LOIRE
Germaine CHAUMONT, 300 F, vétéran - André CARTEAU, vétéran, 500 F - Vincent LUCAS, 200 F - SNIAS : Guy MONNIER, 50 F - Claude GALLAS 60 F - La Montagne : Paul PLANTIVE, 100 F.

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE
La Baule : Guy TESSIER, 100 F - Pornichet : M. Mme PITROU, 500 F*

SECTION DE CHATEAUBRIANT
Madeleine et Michel PRODEAU, 300 F.

SOUSCRIPTION PERMANENTE
comptes arrêtés au 25 septembre 1992

SECTION DE NANTES
Dons des cellules : CASANOVA, 1 000 F - C.D.H. CASANOVA, 500 F - TURPIN Bottière, 200 F - BUYSSOU-MILLOT, 500 F - CACHIN SNCF, 500 F - BARTHELEMY, 500 F - JEGO-LEGOFF, 425 F - ROSSI, 300 F.

SECTION DE SAINT-NAZAIRE
Dons des cellules : Tour du commerce, 760 F - Richarderie, 52,50 F - Dolmen, 1 000 F.

SECTION DE LA BRIERE
Dons des cellules : Trignac bert 1 000 F.
Versements sur listes : Chapelle des Marais : collecte 1 665 F.

SECTION DE SAINT-SEBASTIEN
Dons des cellules : DELLOUCHE, Vallet, 300 F.

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE
Dons des cellules : MOUGUNEOT, Pornichet 300 F - La Baule 200 F.

SECTION DE LA MONTAGNE
Dons des cellules : Rouans 1 000 F - La Montagne 4 000 F.

SOUSCRIPTION NATIONALE PCF

Je Verse

Nom : Prénom :

Adresse :

Somme Versée :

à l'ordre de Gilles Bontemps
CCP N° 4400-47 W NANTES - 41, rue des Olivettes
44000 NANTES

PCF : débats publics

Le Comité central du Parti communiste français, réuni les 28 et 29 septembre, a décidé l'organisation de débats publics dans toute la France du 1^{er} novembre au 20 décembre avec l'objectif d'écouter ce que pensent les gens de la politique du gouvernement, de leur vie, de leurs problèmes, de voir avec eux comment s'en sortir en France, de quelle nature peut être le changement politique indispensable.

Réduction statistique du chômage

Les statistiques du ministère du Travail indiquent une diminution de 1 % du nombre des chômeurs (30.300) en août avec 2.881.110 demandeurs d'emploi à la fin de ce mois. Toutefois, par rapport à la même période de 1991, le nombre des chômeurs a augmenté de 4,8 %.

La diminution enregistrée en août résulte d'un traitement statistique, la plupart des chômeurs rayés des listes de l'ANPE s'étant vu proposer des stages sous-rémunérés dont on sait qu'ils ne débouchent que rarement sur des emplois stables.

En réalité, le chômage augmente comme le montre la progression des nouvelles inscriptions à l'ANPE qui atteignent 345.000 de janvier à août soit

une progression de 1,7 %. On note de même une augmentation du nombre des licenciements

économiques qui se sont élevés à 36.000 en août, soit une progression de 12 % en 1 an.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dans un grand nombre de départements, les candidats du PCF ont réuni des suffrages sensiblement au-delà des grands électeurs communistes. L'injustice du scrutin a privé le PCF d'une représentation correspondant à son influence.

Les sénateurs sont élus par les délégués des conseils municipaux, les conseillers généraux et régionaux, les députés. Le Sénat est renouvelé par tiers tous les trois ans les sénateurs étant élus pour neuf ans. Le scrutin de dimanche 20 septembre concernait les départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, la Réunion et la Nouvelle-Calédonie.

Le scrutin était généralement majoritaire à deux tours, à l'exception de quatre départements - Nord, Pas-de-Calais, Moselle et Loire-Atlantique - où il était proportionnel.

Le PCF a eu trois élus : Ivan Renard et Michèle Demessine dans le Nord, Jean-Luc Bécard dans le Pas-de-Calais. A l'issue de ce renouvellement, le groupe des sénateurs communistes compte quinze élus dont six femmes.

L'injustice du scrutin prive le PCF de nombreux élus. Alors

qu'aux dernières élections législatives, il recueillait plus de 11 % des suffrages, ses élus ne représentent que 5 % des effectifs du Sénat.

Dans l'Allier et le Cher, où le PCF recueille plus de 20 % des suffrages, il ne dispose d'aucun siège de sénateur.

Ce décalage de la composition du Sénat par rapport à l'opinion publique a conduit le Sénat à approuver à une très large majorité le traité de Maastricht, lequel a été désavoué par près d'un Français sur deux.

Dans l'ensemble des départements concernés les candidats communistes ont progressé en voix et ont rassemblé bien au-delà des grands électeurs communistes.

Il en est ainsi en Loire-Atlantique où la liste conduite par Jean-Louis LE CORRE avec 6,5 % recueille plus de suffrages que le nombre de grands électeurs communistes.

FÊTE DE NANTES



LA BEAUJOIRE

1992

LA 21 et 22 NOVEMBRE



LA FORCE DES IDEES NEUVES

POUR SE RASSEMBLER ET AGIR

ACTIVITÉ DU DIESEL ET DÉFENSE DE L'EMPLOI

Les élus communistes de Saint-Nazaire interviennent auprès des ministres de l'industrie et du travail.

« Monsieur le Ministre, Le gouvernement a annoncé, avec force publicité, une baisse de 1 % du chômage en août. Mais ce résultat a été acquis grâce aux radiations massives de l'A.N.P.E., le dégonflement statistique à l'aide du sous-travail précaire ou à temps partiel. Et pour autant le rythme effréné des licenciements économiques ne s'est pas ralenti.

Par exemple, le projet de réduction des effectifs de la SEMT-PIELSTICK (ancien secteur mécanique des Chantiers de l'Atlantique) est là pour rappeler les dures réalités.

129 suppressions d'emplois sont prévues sur l'ensemble de la société : 60 à Saint-Denis-Paris et 69 à Saint-Nazaire.

Aujourd'hui, avec la prise de possession de SEMT-PIELSTICK par les groupes allemands M.A.N. et M.T.U., la politique industrielle du diesel se décide hors de nos frontières.

Ainsi, M.A.N. et M.T.U. se réservent l'essentiel de l'activité du diesel, plafonnant le chiffre d'affaires de la SEMT-PIELSTICK à 1,2 milliard

de francs, malgré les possibilités de l'augmenter. Quant à SEMT-PIELSTICK, la partie étude et recherche est de plus en plus réduite. Notons que dans ce projet 13 ingénieurs, 77 E.T.D.A. et 39 ouvriers sont concernés.

En 1990, la société SEMT-PIELSTICK s'est vue décerner le label de qualité « R.A.Q. » pour ses réalisations en matière de moteurs diesels.

C'était la reconnaissance du savoir-faire du personnel de l'entreprise, de l'ouvrier à l'ingénieur.

En poursuivant la réduction du potentiel de recherche et de fabrication, c'est l'entreprise française, l'industrie du diesel dans notre pays et l'emploi qui sont en péril.

Je me permets donc, Monsieur le Ministre, de vous demander quelles interventions vous envisagez de faire pour maintenir et développer l'activité et l'emploi de SEMT-PIELSTICK en France.

Dans l'attente de vous lire, Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean PERRAudeau
Maire-Adjoint
Président du
Groupe Communiste »

LA PUISSANCE DU « NON »

Extrait du rapport de Roland LEROY au comité central (28-29 septembre)

Au total, selon les chiffres définitifs du Conseil constitutionnel, le « oui » atteint 51,01 % avec 13.162.992 voix ; le « non » rassemblant 12.623.582 voix, soit 48,98 %. En métropole, le « non », avec 12.550.651 voix atteint 49,18 %, le « oui » avec 12.967.498 voix ne recueillant plus que 50,81 %. Rappelons que ne sont pas comptabilisés les 905.434 blancs ou nuls qui comptent cependant pour 2,37 % des inscrits ».

D'où viennent ces « non » ? Notons tout d'abord deux réalités fortes qui pèseront lourd désormais : le « non » est majoritaire chez les salariés ; il l'est également chez les moins de 35 ans.

Dans les « non », le poids du « non » de gauche est considérable. Sans vouloir nier qu'il y ait des « non » à l'appel de Séguin, Pasqua, de Villiers ou Le Pen, il suffit de regarder quelques résultats pour mesurer l'ampleur relative des uns et des autres. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, département où Charles Pasqua préside le conseil général et où il avait obtenu d'être suivi par la majorité des maires RPR et UDF, le « oui » l'emporte, à l'exception de 6 villes dont 4 où le maire est communiste. « Le Parisien », dans son édition départementale, remarque que « l'engagement personnel de Charles Pasqua, président du conseil général en faveur du « non » n'a pas suffi pour franchir l'écueil sociologique qui portait le « oui » et il titre sur le « oui » cossu du département le plus riche de France. Ainsi, les électeurs ne s'y sont pas trompés et ont voté

d'abord en fonction de leurs intérêts de classe. Le même journal, dans son édition des Yvelines, où le « oui » fait 57,37 %, évoque le « oui » des villes résidentielles ». Par contre, les villes ouvrières ont voté « non », y compris celles où le maire socialiste menait campagne pour le « oui ». C'est le cas à Dunkerque, à Villeneuve-Saint-Georges, à Lens, à Béthune, à Saint-Fons, à Fécamp. Sur 262 villes de plus de 9.000 habitants dirigées par les socialistes, 102 - soit 39 % - ont voté majoritairement « non ». Fait notable, le « non » l'emporte dans un grand nombre

de villes dirigées jadis par des communistes et passées à droite ou à une alliance droite-PS. C'est le cas à Amiens, La Ciotat, Vierzon, Alès, Nîmes, Sète, Béziers, Saint-Dizier, La Seyne, Aulnay, Villepinte, pour ne citer que des villes de plus de 30.000 habitants. Ajoutons Bègles pour signaler, après les cantonales de mars dernier, que la série des échecs s'y poursuit obstinément pour Noël Mamère !

Quant aux municipalités à direction communiste, sur 130 villes de plus de 9.000 habitants, 106 ont obtenu des majorités de « non », certaines très larges de

65 % à 70 % ; six autres se situent entre 49 % et 50 %.

53 départements métropolitains ont voté « non », à commencer par celui du président de la République et du premier ministre, la Nièvre. 13 régions sur 22 ont voté « non »...

La France rurale a voté « non ». A plus de 55 % dans l'Eure, l'Indre, l'Oise, l'Eure-et-Loir, la Creuse, la Dordogne, l'Aisne, l'Allier. Ont voté « non » les villes touchées de plein fouet par la crise comme Marseille, La Seyne, La Ciotat, Valenciennes et Denain...

Les sondages le confirment : les agriculteurs et les ouvriers ont voté « non » à 60 %. Les chômeurs ont voté « non » à 54 % et les jeunes présentés, à la veille du scrutin, comme d'actifs partisans du « oui » ont

voté massivement pur le « non ». 52 % chez les 20-25 ans. L'active campagne du mouvement de la jeunesse communiste n'est pas étrangère à cette prometteuse réalité.

Ouvriers, employés et - dans une mesure moindre - techniciens ont voté « non ».

Le vote Le Pen compte nettement dans certains endroits comme Nice, Grasse, Menton, Perpignan, dans quelques localités de l'Île-de-France. On ne saurait pour autant le généraliser. En Corse, où le FN n'avait que 5 % des voix, le « non » est majoritaire à 56,7 %. Il en est de même dans le Limousin avec 53,4 % de « non » et un FN à 6,5 % aux dernières régionales.

Il faut surtout souligner que, parmi les motivations du vote « non », celles qui sont directement inspirées par l'extrême droite, comme la xénophobie, sont pratiquement négligeables...

Nous l'avons déjà noté, les partisans du « oui » appelaient à la réaction instinctive, non informée, ils dissuadèrent de lire le traité. Nous, au contraire, nous appelions à la lecture, à la discussion, à la réflexion. Les déterminations du vote « non » étaient - les sondages le montrent - porteuses d'un sens critique aigu. Enfin, un chercheur a voulu trouver ce que d'autres appellent, je le cite : le vote « abruti, frileux et archaïque ». Il constate : « Les régions où le « non » est majoritaire recourent dans une large mesure celles qui avaient voté en faveur de la gauche en 1981 et en 1988 » et il ajoute : « A l'époque, si nos souvenirs sont bons, personne n'avait expliqué que M. Mitterrand était l'élu des demeurés et des timorés... »



LE « NON » EN LOIRE-ATLANTIQUE

Cantons	% de non
St-Père-en-Retz ...	55,37 %
Bourgneuf-en-Retz	55,27 %
Vallet ...	54,58 %
Rougé ...	53,73 %
Pornic ...	53,18 %
St-Philbert-de-Grandlieu	53,14 %
Le Loroux-Bottereau	52,43 %
St-Mars-la-Jaille ...	52,38 %
Legé ...	51,98 %
Montoir-de-Bretagne	50,91 %
Le Pellerin ...	50,74 %
Machecoul ...	50,43 %
Canton d'Herbignac	51,35 %
Asserac ...	51,35 %
Canton de Pornic	
Arthon-en-Retz ...	57,46 %
La Plaine s/Mer ...	61,24 %
St Michel-Chef-Chef ...	57,02 %
Canton de Saint-Père-en-Retz	
St-Père-en-Retz ...	56,34 %
Chauvé ...	55,34 %
Frossay ...	50,36 %
Saint-Viaud ...	59,58 %

Canton de Pontchâteau	
Ste Anne s/Brivet ...	51,03 %
Saint-Joachim ...	51,19 %
Canton de Savenay	
Bouée ...	53,29 %
Lavau s/Loire ...	52,39 %
Quilly ...	59,38 %
Canton de Châteaubriant	
Ruffigné ...	54,88 %
St Aubin les Châteaux ...	54,58 %
Canton de Derval	
Jans ...	51,24 %
Lusanger ...	51,19 %
Mouais ...	51,12 %
Canton de Guémené-Penfao	
Conquereuil ...	50,49 %
Marsac s/Don ...	50,47 %
Pierric ...	55,86 %
Canton de Moisdon-La-Rivière	
Louisfert ...	55,18 %
Meilleraye de Bretagne ...	50,91 %
Canton de Rougé	
Rougé ...	51,03 %
Fercé ...	57,45 %
Noyal s/Brut ...	62,34 %
Soulvache ...	57,06 %
Villepot ...	50,62 %

Canton de Nort s/Erdre	
Héric ...	51,04 %
Les Touches ...	52,86 %
Canton de Nozay	
Abbaretz ...	51,24 %
Saffre ...	50,68 %
Treffieux ...	57,05 %
Canton de St Julien de Vouvantes	
La Chapelle Glain ...	51,57 %
Petit-Auverne ...	57,70 %
Juigné-les-Moutiers ...	54,21 %
Canton d'Ancenis	
Mésanger ...	50,40 %
Pouillé Les Côteaux ...	50,88 %
Canton de Riaillé	
Joué s/Erdre ...	54,25 %
Canton de Saint-Mars-la-Jaille	
Bonnœuvre ...	52,63 %
Le Pin ...	59,62 %
St Sulpice des Landes ...	55,55 %
Vritz ...	55,26 %
Canton Aigrefeuille	
La Planche ...	53,96 %
Remouillé ...	50,90 %
Canton de Clisson	
Gétigné ...	53,35 %
St Hilaire de Clisson ...	55,77 %

St Lumine de Clisson ...	53,56 %
Canton de Légé	
Légé ...	53,68 %
Corcoué s/Logne ...	53,04 %
Canton de Le Loroux Bottereau	
Le Loroux Bottereau ...	51,06 %
Barbechat ...	52,62 %
La Boissière du Doré ...	65,22 %
La Chapelle Basse Mer ...	52,85 %
Le Landreau ...	59,68 %
La Renaudière ...	56,71 %
Canton de Machecoul	
La Marne ...	55,84 %
Paulx ...	52,49 %
St Mars de Coutais ...	53,22 %
St Meme le Tenu ...	54,48 %
Canton du Pellerin	
Le Pellerin ...	50,82 %
Cheix-en-Retz ...	60,16 %
Port-St-Père ...	50,44 %
Rouans ...	59,17 %
Ste-Pazanne ...	51,85 %
Vue ...	57,28 %
Canton de St-Etienne-de-Montcluc	
Cordemais ...	54,51 %
Canton de Bourgneuf en Retz	
Bourgneuf en Retz ...	61,27 %

La Bernerie-en-Retz ...	53,35 %
Chéméré ...	53,67 %
Fresnay-en-Retz ...	52,21 %
Les Moutiers ...	51,67 %
St Hilaire de Chaléons ...	54,41 %
Canton du Croisic	
Le Croisic ...	50,26 %
Canton de Montoir de Bretagne	
Montoir de Bretagne ...	54,67 %
St Malo de Guersac ...	50,06 %
Trignac ...	52,13 %
Canton de Paimbœuf	
Corsept ...	61,08 %
Canton de St Philbert de Grand lieu	
St Philbert de Gd Lieu ...	52,07 %
La Chevrolière ...	50,24 %
La Limouzinière ...	56,58 %
St Colomban ...	52,68 %
St Lumine de Coutais ...	63,53 %
Canton de Vallet	
Vallet ...	53,68 %
Mouzillon ...	67,05 %
Le Pallet ...	50,59 %
La Régrippière ...	54,32 %
Canton de Guérande	
Saint-Molf ...	50,90 %
Canton de Varades	
La Chapelle St Sauveur ...	50,44 %
Montrelais ...	51,94 %

51^e ANNIVERSAIRE DES FUSILLADES DES

CEREMONIE DU SOUVENIR en hommage à

DIMANCHE 18 OCTOBRE 1992 A CHATEAUBRIANT

à 9 heures

Rendez-vous place de l'Hôtel de Ville de Châteaubriant pour se rendre à La Blisière en hommage aux 9 fusillés du 15 décembre 1941.

Allocution de Henri CROTTI, ancien interné, membre du Conseil d'Administration de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé.

à 14 heures

Rendez-vous place du Château pour le défilé jusqu'à la carrière des fusillés avec le concours de l'Harmonie de Châteaubriant.

à 15 heures

Carrière des fusillés : dépôt des gerbes, honneurs militaires

Allocutions de : M. le Révérend Père CHAUTAGNAT, membre de la présidence nationale de la F.N.D.I.R.P.

M. Pierre ZARKA, Secrétaire du Comité Central du Parti Communiste Français, directeur-adjoint de l'Humanité.

à 16 h 30

ÉVOCATION POÉTIQUE, ARTISTIQUE ET MUSICALE

Mise en scène de Raoul DELFOSSE

avec les comédiens Raoul DELFOSSE, Gérard DOURNEL
La Chanteuse Simone BARTEL et Yvonne SCHMIDT au piano

« C'ÉTAIT AINSI »

Nous publions ci-dessous un court extrait du livre de Fernand Grenier, « c'était ainsi ».

Il vient de s'évader du camp de Châteaubriant en compagnie de Henri Raynaud.

... « Cent mètres plus loin, il y a un étroit chemin de terre, bordé de haies d'aubépine. Aucun gendarme à l'horizon. Nous enlevons les cageots et Henri Raynaud pousse un grand soupir de soulagement : « J'commençais à étouffer là-dessous... ».

Nous reprenons la route et, dans le centre de la petite ville, Belbilloud nous quitte. Il fera « son marché », rentrera au camp avec ses bouteilles de bière, les fruits qu'il aura pu se procurer et les quelques kilos de beurre que des paysans et des commerçants réservent, comme ils disent, « aux patriotes du camp ». Raynaud et moi, nous nous rendons dans un petit café derrière la gare. C'est là qu'un camarade doit nous attendre. La tenancière nous informe qu'il ne sera là qu'à dix-sept heures... Que faire d'ici là ? Nous promener dans la ville est trop dangereux, nous risquons de rencontrer des gendarmes qui nous connaissent. Nous décidons d'aller, non loin de là, sur la route nationale qui conduit au Mans, dans une

prairie dont les haies nous dissimulent aux regards des passants.

Couchés dans l'herbe, nous essayons, sous les rayons ardents du soleil, de dormir. Mais le sommeil ne vient pas. Nous pensons à nos camarades demeurés là-bas. Nous évoquons Aincourt, Fontevault, Clairvaux... A cinq heures, retour au café. Tintin est là. Il remet à chacun de nous quelques feuilles de tickets d'alimentation, une adresse, le mot de passe pour nous faire reconnaître, une bicyclette.

L'accolade à Henri Raynaud... et en route !

Vingt kilomètres à faire sur la route de Nantes. Voici dix années que je ne suis pas monté sur un vélo, au temps où, dans le Nord, j'allais assurer plusieurs fois par semaine, après le travail, une assemblée de cellule ou une réunion publique en dehors d'Halluin. Quelques minutes de roulage, l'habitude a repris ses droits, la liberté vous donne des ailes... Tout à coup j'aperçois sur la route deux gendarmes arrivant en



Dimanche 22 octobre 1989 à Châteaubriant.

Fernand GRENIER ne sera plus à nos côtés pour commémorer cette période héroïque.

Mais il nous lègue des pages immortelles de cette tranche d'histoire qu'il a vécue intensément.

Fernand sera toujours présent parmi nous.

TW **TOURISME VERNEY**
Lc. A. 295

LE PARTENAIRE DE VOS DÉPLACEMENTS
EN GROUPE ET EN INDIVIDUELS



TOUS VOYAGES EN AUTOCARS DE TOURISME ET GRAND TOURISME
CONSULTEZ-NOUS ET DEMANDEZ NOS CATALOGUES

34, rue de la Marseillaise
44028 NANTES Cedex
Tél. 40.46.14.00

2, avenue des Sableaux
44250 ST-BRÉVIN-LES-PINS
Tél. 40.39.02.30

303 bis, Avenue de Lattre-de-Tassigny
44500 LA BAULE
Tél. 40.60.87.00

DES AUTOCARS
SE RENDRONT
A CHATEAUBRIANT.
SE RENSEIGNER
AUPRÈS DES
SECTIONS DU PCF

Le Saint

RESTAURANT •

40.55.08.37

Repas d'affaires
OUVERT
Route d'Angers
44111
* Hôtel 2 É



devin o lemarchand

TRAVAUX PUBLICS

Assainissement
Travaux souterrains
Fonçage - Adduction d'eau
Transport et distribution Gaz
Génie Civil

Travaux Maritimes
Réservoirs - Châteaux d'eau
V.R.D.
Installations de pompage

Siège social : 78, rue de la Garde - B.P. 653 - 44018 NANTES CEDEX - Tél. 40.49.67.27



Peinture, Papier
Isolation

André

8, impasse G
44400
40

27 DE CHATEAUBRIANT

oute la Résistance Française

TEAUBRIANT

ISI »

sens inverse, une valise sur leur porte-bagages. A quelques mètres, je les reconnais : ce sont des gendarmes du camp, probablement de retour d'une expédition de marché noir dans une ferme. Ils devisent entre eux et ne me regardent même pas... J'appuie sur les pédales... Ouf ! J'ai eu chaud quand même !

A Tréffieux, première étape du voyage, j'entre chez le boulanger du village, l'ami Trovallet. C'était, avant 1939, un militant socialiste et il aide maintenant la Résistance avec efficacité (c'est également chez lui que, quelques mois plus tard, sera abrité Auguste Delaune, après son éviction). Accueil chaleureux de ces braves gens...

Au même moment, que se passe-t-il à Châteaubriant ? Belbilloud est revenu au camp avec sa voiture à bras ; les gendarmes ne se sont aperçus de rien, comme prévu dans nos plans. Le soir, dans notre baraque, les camarades ont constaté l'absence de Raynaud et de moi-même, mais, à l'appel du soir, ils ont répondu de traditionnel : « Manque personne ». Michels a demandé à tous de ne rien dire aux camarades des autres baraques, la consigne sera scrupuleusement suivie... ».

André LAJOINIE s'est adressé à Hervé BOURGES, le 31 août 1992, pour que la télévision participe à la cérémonie de Châteaubriant.

Monsieur le Président-directeur général,

Le 18 octobre 1992 aura lieu la cérémonie commémorative des Fusillés de Châteaubriant du 22 octobre 1941.

A cette occasion, la télévision de service public s'honorera en participant à la célébration de cette page exceptionnelle de la Résistance, creuset de l'unité nationale face à l'occupation nazie et à la collaboration.

A l'heure où ressurgissent dans notre pays, comme dans de nombreux autres, notamment en Europe, les vieux démons de la xénophobie et du racisme, facteurs d'exclusion, il est important que le service public audiovisuel puisse contribuer à l'évocation historique de tels faits qui ont fait honneur à notre peuple, et ceci d'autant plus que jamais Châteaubriant n'a fait l'objet d'une émission de télévision.

L'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé, qui depuis des années se consacre à l'évocation du souvenir des 27 martyrs de Châteaubriant, a constitué un important fonds d'archives audiovisuelles composé notamment de témoignages d'anciens internés du camp qui ont connu les Fusillés.

Ce fonds pourrait être mis à la disposition d'une des deux chaînes publiques pour la réalisation d'une émission qui, comme l'évoquait le regretté Fernand GRENIER, Président de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé, dans une lettre au président de la République, en donnant à voir - notamment aux jeunes générations - la réalité de cette époque et les combats menés pour ne plus revoir cela, représenterait un investissement pour l'avenir.

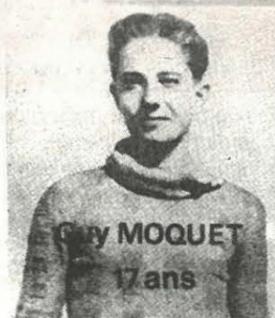
Bien entendu, nous sommes prêts, avec Monsieur Maurice NILES, Président-délégué de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé, à nous entretenir avec vous de cette question qui nous tient tant à cœur. Je vous prie de croire, Monsieur le Président-directeur général, à l'expression de toute ma considération.

André LAJOINIE

Sa dernière lettre

Châteaubriant,
le 22 octobre 1941

Ma petite maman chérie,
Mon tout petit frère adoré,
Mon petit papa aimé,



Je vais mourir ! Ce que je vous demande, à toi en particulier, petite maman, c'est d'être courageuse. Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi. Certes, j'aurais voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean ; j'ai embrassé mes deux frères, Roger et Rino. Quant au véritable, je ne peux le faire, hélas !

J'espère que toutes mes affaires te seront renvoyées ; elles pourront servir à Serge qui, je l'escompte, sera fier de les porter un jour.

A toi, petit papa, si je t'ai fait, ainsi qu'à petite maman, bien des peines, je te salue une dernière fois.

Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée.

Un dernier adieu à tous mes amis, à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme.

Dix-sept ans et demi ! Ma vie a été courte ! Je n'ai aucun regret, si ce n'est de vous quitter tous. Je vais mourir avec Tintin, Michels. Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine.

Je ne peux pas en mettre davantage. Je vous quitte tous, toutes, toi maman, Séserge, papa, en vous embrassant de tout mon cœur d'enfant.

Courage !

Votre Guy qui vous aime.

GUY

Dernière pensée : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les vingt-sept qui allons mourir ».

Hubert

BAR • TABAC

res - de famille - buffet
TOUS LES JOURS

rs - La Touche d'Erbray
D Châteaubriant
toiles - courant 1993

A la Bouquetterie

ARTISAN FLEURISTE
Galerie Marchande STOC - Place de la Motte
44110 CHATEAUBRIANT - Tél. 40.28.21.79

ART FLORAL

FRANCE - FLEURS

Mme Chaplais

23, rue Aristide-Briand

CHATEAUBRIANT

Tél. 40.28.08.77

11, place de la Motte

Tél. 40.81.23.43

INTERFLORA

RESTAURANT HOTEL DE LA FERRIÈRE

*** N N

Route de Nantes
CHATEAUBRIANT
Tél. 40.28.00.28

dans un parc boisé
à 2 Km du centre-ville

REPAS A PARTIR DE 110 F

Télex 701 353 - Fax 40.28.29.31

BANQUETS - CONGRÈS - MARIAGES

SALLE DE 200 PLACES

SOCIETE MODERNE DE TECHNIQUE ROUTIERE

S.A. au capital de 13840200 F.

Moter

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Bureaux et dépôts :

Zone industrielle de Montoir-Est
44550 Montoir-de-Bretagne

Tél. : 40.88.57.58.

Fax : 40.88.55.60

adresser la correspondance BP N°26, 44550 Montoir-de-Bretagne

peint, Moquette
extérieure

SAGOT

georges Sadoul
REZÉ

84 18 98

DÉCHARGE PORTUAIRE EN BORDURE DE LOIRE

Mise au point de Christian SAULNIER, conseiller municipal communiste de Donges

Lors du Conseil Municipal du 25 septembre, je suis intervenu pour signaler l'existence d'une décharge appartenant au Port Autonome et d'accès réservé. Les produits déchargés sont des résidus de produits azotés, ammoniacaux, d'hydrocarbure, de quelques déchets de soja décomposés et de D.S.P. composant toxique de certains engrais. Il est bien évident qu'il s'agit là de résidus donc sans aucune valeur.

Dans mon intervention, j'ai fait état de 30.000 tonnes. Il s'agit là du chiffre minimum quand on sait qu'au moins 7 tranchées (10 mètres de large sur 100 mètres de longueur) ont déjà été remblayées.

Celle actuellement ouverte donne une idée du tonnage : 30.000 tonnes étant un minimum.

Les responsables du Port Autonome parlent de zone de stockage alors que les produits sont, au fur et à mesure, recouverts. Enfouir des déchets ou des composantes d'engrais est d'une

extrême gravité surtout à proximité d'un canal.

Cette décharge fait partie de la Classe 2.

Il doit y avoir une enquête publique et un arrêté préfectoral. Où sont l'un et l'autre ?

En l'absence de ces deux éléments, il est possible d'exiger le déblaiement de cette décharge.

Mon intervention, pendant le Conseil Municipal, aurait du conduire à plus de responsabilité de la part de la direction du Port Autonome avec, notamment, l'examen des déchets et le traitement nécessaire de certains d'entre eux.

Devant une telle attitude, je pose la question d'une commission d'enquête afin que toutes les questions aujourd'hui posées trouvent des réponses permettant d'écarter radicalement tous les risques de pollution.

Déjà, le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement m'a apporté son soutien et intervient dans le cadre de sa responsabilité.

LOGEMENT SOCIAL : TRANSFERTS DE CHARGES

La ville de St Nazaire en effaçant une créance de l'office HLM (10,5 millions de F) permet d'engager bientôt des travaux de rénovation dans le quartier de la Bouletterie, mais pallie aux carences de l'état dont les aides sont en constante régression. Ce qui n'exclue pas pour autant l'augmentation des loyers.

Il faudrait investir 70 millions de Francs d'ici 1999 pour réhabiliter le parc de logements.

Pourant les moyens existent de mettre en œuvre une véritable politique du logement social consacrant le droit au logement pour tous. Mais pour cela il faudrait que le gouvernement fasse d'autres choix politiques, qu'il n'essaie pas d'intégrer la France à l'Europe des capitaux mais qu'il développe plutôt une nouvelle politique du logement social qui lui permettrait d'avoir une bonne base pour une véritable coopération répondant aux besoins des gens dans le secteur de l'habitat.

D'autres financements que ceux existants sont possibles qui permettraient non seulement de développer le logement social et l'accession sociale à la propriété mais aussi de faire baisser les loyers :

- Le « 1 % » patronal (0,45 % seulement est consacré à la construction et à la réhabilitation du logement social) devrait remonter à 1 % puis à

2 % et son utilisation pourrait être contrôlée par les travailleurs eux-mêmes.

- Les énormes profits réalisés par les grands groupes du BTP et les compagnies d'assurances devraient être taxés pour aider la construction du logement social.

- Les aides fiscales à l'investissement privé immobilier devraient être supprimées et attribuées au logement social.

- La TVA sur la construction et l'entretien des logements sociaux devraient être remboursés.

- Les taux d'intérêts des emprunts devraient être abaissés pour être au plus près du taux de l'inflation (1 % de moins sur les taux d'intérêt des prêts PLA permettrait de réduire les loyers de 10 %).

La CNL, au cours d'une conférence de presse a dit son opposition à la hausse des loyers compte-tenu de la situation économique actuelle. Et concernant la situation nazairienne, le responsable, Pierre Triquel a déclaré :

« si nous sommes d'accord sur le diagnostic nous ne sommes pas d'accord sur les solutions à appliquer. C'est par une action concertée des locataires et de l'office qu'on obtiendra les subventions nationales nécessaires ».

L'EMPLOI PRÉOCCUPATION MAJEURE

L'UNION LOCALE CGT de St-Nazaire a tenu une conférence de presse sur l'emploi, insistant sur l'idée que l'avenir économique de St-Nazaire est lié au développement des grandes entreprises. Daniel le Masson était entouré de militants CGT de la SEMT, l'aérospatiale, La Navale, la Chimie.

« Nous avons souvent alerté sur le danger de diminuer les capacités de production des entreprises industrielles, seuls véritables pourvoyeurs d'emplois stables et bien rémunérés.

Les luttes ont permis de faire opérer certains reculs.

C'est le cas aux Chantiers où l'action de 88 a permis la prise de commandes de navires, - c'est le cas pour la chimie et, notamment, à Elf Donges, où des investissements viennent d'être débloqués pour une nouvelle Unité de produit, sur le port.

Aujourd'hui, nous voulons tirer une nouvelle fois la sirène d'alarme. Il y a urgence, car la situation est une nouvelle fois préoccupante et nécessite à notre avis une réaction la plus large possible...

Là encore, les actions soutenues par la population ont permis de faire changer quelque peu les discours et nous sommes satisfaits d'entendre le Maire de Saint-Nazaire, notamment, qui déclare que Saint-Nazaire ne peut pas vivre sans sa construction navale. Maintenant, le dire c'est bien, mais il faut prendre des initiatives pour aller plus loin, il faut mobiliser toutes les énergies pour développer ces atouts.

Il y a actuellement à Saint-Nazaire, selon les chiffres de l'INSEE,

à fin Juin 92, officiellement 16.037 Demandeurs d'emploi.

à Juin 91, il y en avait 14.157. Mais, en réalité, en comptant toutes les catégories de Demandeurs d'emploi, selon les sources Assedic, ce sont 25.658 Demandeurs d'emploi recensés sur une population active de 103.200 personnes, soit 24,86 % de chômage.

Nous avons bien là la démonstration, grandeur nature, du carnage. Il est évident que la chute des emplois industriels entraîne une augmentation du chômage qui enfonce de plus en plus la population.

De plus en plus de gens à Saint-Nazaire vivent en situation précaire. La C.G.T. est pour l'embauche de Jeunes qui manquent cruellement à nos industries ou au secteur de la fonction publique ; mais c'est un

LES PERTES D'EMPLOIS

	1974	1985	1992
Technip	425	335	000
Arno	720	330	95
Navale	6.736	4.800	4.365
Aéro	3.400	2.600	2.337 (31 juillet 92)
Grande Paroisse	360	348	125 (Projet : 99 fin 83)
Gardilloire	435	360	223
Elf	1.050	817	546
Port Autonome	816	820	730

Dans ces seuls secteurs productifs

De 1974 à 1985 : - 5.033

De 1985 à 1992 : - 2.717

Soit au total : - 7.750

véritable scandale de ne leur donner que 2.800 francs par mois, et de les employer pour 3, 6 mois, ou 12 mois... Le seul but des C.E.S. aujourd'hui, c'est de dégonfler artificiellement les statistiques du chômage.

Nous le savons, le Préfet de Loire-Atlantique a annoncé l'arrivée de milliers de C.E.S. Et bien, la C.G.T. va prendre des initiatives pour que ceux-ci restent et soient embauchés où ils seront. Il faut bien voir que les gens qui se trouvent dans ces situations sont dans des situations inextricables ; ce qui entraîne d'autres difficultés ailleurs, sur l'économie locale : le bâtiment est touché ; les commerces aussi ; la gestion HLM avec de plus en plus de loyers impayés connaît des difficultés, etc... etc... c'est la spirale infernale. Sans parler des attaques contre les libertés qui se font jour de plus en plus...

Là encore, l'activité économique se développera si les gens ont des salaires qui puissent répondre à la satisfaction de leurs besoins. La question qui est posée n'est pas d'ouvrir plus les magasins, de les ouvrir le dimanche ou la nuit, la question, c'est que les gens puissent acheter. Et là encore, ce n'est pas avec une majorité de gens payés au SMIC actuel que les choses avanceront. Il faut donc augmenter les salaires, pensions et retraites, sur la base du SMIC à 7.500 F.

Il faut aussi reconnaître les qualifications.

Il faut réduire le temps de travail, de façon conséquente, à 35 heures, tout de suite, et sans perte de salaire.

Il faut également permettre le respect de la retraite à 60 ans et accéder rapidement à la demande des gens de partir dès 55 ans et d'embaucher des jeunes dont nos industries ont besoin.

C'est sur ces bases que l'Union Locale appelle l'ensemble du monde du travail à se mobiliser.

Seul le rassemblement de tous permettra d'imposer ces choix.

La C.G.T. va développer ces prochains jours diverses initiatives avec ses syndicats pour sensibiliser l'opinion publique à la gravité de la situation et pour que chacun prenne ses responsabilités »

ÇA BOUGE

Comme en écho à la conférence de la C.G.T., des actions se déroulaient mardi aux Chantiers de l'Atlantique pour la prise de commandes, des départs anticipés et l'embauche de jeunes, Mercredi à la S.E.M.T. contre le projet de suppressions d'emplois.

POLITIQUE POLITICIENNE ?

Gilles DENIGOT, secrétaire des dockers de Saint-Nazaire, vient d'annoncer sa candidature pour les prochaines élections législatives.

Il situe sa candidature, dit-il « dans la mouvance écologique et sociale ».

Conseiller Municipal de Saint-Nazaire, au titre des personnalités proches du P.S., il s'est distingué récemment en ne participant pas au mouvement des dockers en lutte pour la défense de leur statut et en créant sa propre entreprise de manutention avec l'aval du ministre de l'époque Yves LE DRIAN.

Seulement voilà, concernant sa candidature, Gilles DENIGOT a peut être mis la charrue avant les bœufs.

En effet, les verts nazairiens s'étonnent du caractère « prématuré et médiatique de la décision de M.

DENIGOT », alors que des négociations sont en cours entre différents mouvements (Verts, Génération-Ecologie, A.R.E.V., U.D.B.) Ils précisent que l'invitation faite à Gilles DENIGOT à l'occasion des Assises de l'Ecologie qui se tiennent à Paris, « ne doit pas prêter à confusion... Ce n'est nullement une caution politique apportée par les Verts à M. DENIGOT, pas plus qu'aux députés Alain MADELIN et Charles MILLION, également invités à ces Assises ».

D'aucuns ont présenté cette candidature comme une opposition au député sortant Claude EVIN. En y regardant de plus près, on observe que Gilles DENIGOT et Claude EVIN étaient tous deux parmi les signataires d'un appel à voter « oui » à MAASTRICHT. Alors, opposition ou diversion dont Claude EVIN tirera profit ?

TRIGNAC EN ALTITUDE

Dès lundi matin, Jean-Louis LE CORRE a lancé la 2^e phase de la rénovation des Forges de Trignac. Après la partie loisirs, c'est l'emplacement du site industriel qui va voir le jour : « ALTITUDE » ainsi nommé.

Après avoir planté un chêne, MM. LE CORRE et KERZANET devaient présenter le futur aménagement avec un réel optimisme. « Nous allons briser les bâtons que l'on veut nous mettre dans les roues pour désenclaver la zone au meilleur coût ».

Toutes les précautions sont prises pour préserver et mettre en valeur les rives du Brivet.

Nous sentons chez tous les partenaires, la S.E.L.A., les entreprises qui participent à cette réhabilitation, de vraies friches industrielles, une volonté commune de transformer l'essai.

C'est pourquoi nous reviendrons dans un prochain numéro sur ce lieu chargé d'histoire ouvrière...

DRAME DES INONDATIONS DANS LE SUD DU PAYS

Causes et responsabilités

Alors que les victimes se remettent douloureusement, voici venu le temps des interrogations, des questions et aussi de quelques certitudes.

La véritable catastrophe qui s'est abattue sur plusieurs villages du Sud-Est, et aussi quoique moins brutalement dans d'autres régions, a suscité un énorme élan de solidarité et de générosité. Il faut s'en féliciter dans ce monde où les « mérites » de l'individualisme sont officialisés.

INDEMNISATION TOTALE ET RAPIDE

D'abord une affirmation, les sinistrés doivent être indemnisés rapidement et totalement : les communes qui font leur compte, les familles, les agriculteurs et leurs coopératives, les artisans, les commerçants, les entrepreneurs, les salariés en chômage malgré eux. La plupart ont beaucoup, sinon tout perdu.

Il serait inacceptable que cela traîne des mois, quand ce n'est pas des années. Il s'est trouvé des milliards et des milliards de francs disponibles dans la tourmente spéculative.

Beaucoup plus qu'il, ne faut pour indemniser les victimes.

ET MAINTENANT LES QUESTIONS

A-t-on tout fait pour éviter ce drame et que faire pour qu'il ne se renouvelle pas ?

Certes, toute catastrophe n'est pas évitable, mais au moins ses effets peuvent être réduits et sa prévision possible. Comment ont été décidés ces plans

d'occupation des sols, ces constructions en zone inondable, l'aménagement de terrains de camping ? Par ailleurs, la météorologie nationale avait annoncé ce cataclysme, pourquoi n'existe-t-il pas de système d'alerte efficace ?

LE RAPPORT « OUBLIÉ »

Et enfin, comment passer sous silence le rapport rédigé par cinq ingénieurs

des Ponts et Chaussées, après la catastrophe de Nîmes en 1988, et qui désignait 52 communes, dont Vaison-la-Romaine, comme « sites à risques ». Ce rapport, intitulé « rapport Ponton » insistait sur les risques de construction dans ces zones dangereuses et formulait toute une série de recommandations.

Pourquoi ce rapport n'a-t-il pas été rendu public ? Pourquoi tant de maires

concernés déclarent n'en avoir pas eu connaissance ? Et les populations de ces régions ? La transparence, c'est uniquement à destination d'autres pays ?

Le ministre qui en 1989 a eu ce rapport sur son bureau s'appelle Brice Lalonde. Trois ans après, pratiquement rien n'a été fait, pourquoi ? Il est trop facile de désigner, comme bouc émissaire les seuls élus locaux.

SÉCURITÉ OU RENTABILITÉ ?

La prévention des catastrophes est un grave problème posé à la société. Elle a mieux qu'autrefois les moyens de les résoudre.

Encore faut-il que ceux qui décident dans ce pays pensent d'abord sécurité avant la sacro-sainte « rentabilité financière », quand ce n'est pas purement et simplement la spéculation.

Et qui dont est responsable de la désertification rurale, de déboisements malencontreux, d'aménagement rural douteux, de l'invitation au tout tourisme ? La responsabilité de l'Etat est engagée dans les autorisations accordées mais c'est aussi le résultat d'une politique.

Enfin comment ne pas constater que le coût d'une telle catastrophe est bien plus élevé que ce qu'aurait nécessité des mesures de prévention raisonnables.



DECLARATION DU MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT

« ...On a déjà souligné à juste titre comme se sont conjugués des données non maîtrisables (les orages méditerranéens sont connus et non contrôlables), avec ce que notre civilisation a fait de la région :

- déprise rurale de la haute vallée de l'Ouvèze,
- éventuels déboisements inconsidérés,
- remblayage du lit de l'Ouvèze et ressèchement de son lit,
- résidences secondaires, chemins, routes nouvelles,
- lotissements dans l'ancien lit de la rivière,
- camping en bord de rivière,
- allongement croissant de la saison touristique sur septembre où les orages ne sont pas rares.

En concourant à rendre plus rapide et massif l'écoulement des eaux d'orage, cet ensemble a aussi rendu dangereux des lieux où l'on avait laissé des logements et des équipements s'installer. La responsabilité des pouvoirs publics est engagée par les autorisations accordées.

L'ensemble des choix d'aménagement faits depuis quelques décennies a conduit au déclin de la rura-

lité, au développement d'activités touristiques et urbaines ainsi plus vulnérables aux accidents naturels.

Après coup, le prix de telles catastrophes, qu'elles surviennent en Provence ou dans d'autres bassins fluviaux, apparaît toujours bien plus élevé que ce qu'auraient coûtés des mesures de préservation et des investissements visant à mieux maîtriser l'écoulement des eaux de surface. L'éventualité, même faible, du risque ne saurait en aucun cas justifier la négligence ni le privilège accordé à des critères de rentabilité à court terme...

Faut-il se résigner à des drames, ou adopter des politiques d'aménagement plus économes des hommes et de l'avenir de nos régions ?

En mars 89, un rapport avait été remis au Ministre des risques majeurs, répertoriant 52 villes à risques dont Vaison-la-Romaine. Rien n'a été fait. Le drame que vit le Vaucluse montre en tout cas qu'il aurait dû être publié, et son élaboration contrôlée par la population, grâce aux associations notamment. Un contrôle démocratique de l'aménagement s'impose ensuite plus que jamais comme gage d'actions efficaces. »

BRICE LALONDE : PASSE A TON VOISIN

Quel est le ministre chargé des risques technologiques et naturels majeurs ? Quel est le ministre qui, plus d'une semaine après la catastrophe du sud-est de la France, n'a pas encore trouvé le temps de se rendre sur les lieux ? Une seule et même personne : Ségolène Royal, ministre de l'Environnement.

Qui avait en sa possession le rapport Ponton, celui où des experts dressaient la carte des 52 villes à risque, dont Vaison-la-Romaine, et qui donnait une série de mesures pour limiter les inondations par pluie torrentielle ? Le ministre de l'Environnement.

Rendons lui grâce que le rapport fut d'abord remis à son prédécesseur : Brice Lalonde. Un texte qui n'a pas été communiqué à tous les maires des villes concernées. Un rapport finalement resté secret.

Gêné aux entourures, Brice Lalonde a tenté de se justifier en se défaussant sur les préfets qui avaient la charge dit-il « de le communiquer à tous les maires. Il doit être dans la bibliothèque des maires. Dans un coin poussiéreux sans doute ».

Une réponse un peu courte. Car, pour le moment, sur les 52 villes concernées, une seule, celle d'Apt, dit avoir eu entre les mains ce rapport. Cela ferait bien du monde, toutes tendances politiques confondues, à être de mauvaise foi.

Car le rapport Ponton, pour rafraîchir la mémoire de ceux qui étaient chargés de sa destinée ? n'est

pas un simple petit texte donné au ministre comme dans un boîte aux lettres et ensuite transmis par courrier aux préfetures concernées.

Remis en mars 1989, il fera l'objet pendant une année de discussions dans des groupes de travail interministériels. C'est en mars 1990 qu'est publiée la liste des 52 villes. A cette même époque, une circulaire est bien envoyée par Michel Mousel aux préfetures précisant - c'est un point clé, sans doute ce qui fait que le rapport ait connu si peu de suites - que pour une mise en oeuvre de travaux découlant des observations Ponton, la loi de décentralisation imposait aux collectivités locales de rechercher des financements. En d'autres termes, vu l'énormité de ce qu'il fallait entreprendre, sans engagement de l'Etat, il était quasiment impossible aux communes concernées de faire face aux dépenses. Est-ce pour cela que l'on n'a même pas jugé utile de livrer aux maires le rapport Ponton ?

SEGOLENE ROYAL SE RENDRA PEUT-ETRE DANS LE SUD-EST

A force de demander au ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, pourquoi elle n'avait pas encore trouvé le temps de se rendre sur les lieux de la catastrophe, celle-ci a rédigé un petit texte en forme d'explication à l'intention de « l'Humanité » :

« J'ai envoyé en mission trois ingénieurs qui me rendront compte

et me feront des propositions dans huit jours. J'irai à ce moment-là, si ma présence peut être utile, mais, pour l'heure, l'urgence est à la solidarité et de multiples visites ministérielles, alors que souffrent des familles, ne sont pas opportunes. Le gouvernement a été représenté par le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Santé. »

Reste qu'il semble toujours aussi étonnant que le ministre qui a justement en charge la question des catastrophes naturelles ne se rende pas immédiatement sur place quand il s'en produit une. Pour être utile. Pour comprendre. Pour agir.

Dans une conférence de presse, hier, Ségolène Royal a affirmé : « Il faudra, pour le moins, que soit interdit le camping dans les zones inondables dans les 52 localités menacées et citées par le rapport Ponton et que l'on prenne en compte les systèmes d'alerte qu'il proposait. » Question : pourquoi n'a-t-elle pas agi en ce sens avant ? Le rapport Ponton est à son ministère.

SOLIDARITE

De nombreuses municipalités dont, bien sûr, celles à direction communiste ont voté des subventions pour les victimes de la catastrophe. Le journal L'HUMANITE a versé 150 000 francs au Secours Populaire Français pour les victimes. Une délégation d'élus et de parlementaires communistes se sont rendues sur les lieux.

LOIRE-ATLANTIQUE - ESPACE D'ESPOIRS ?

UN AUTRE NANTES

Interview du militant Gaston Jocquet, par l'historien Guy Handebourg et souvenirs recueillis par Jean-Claude Baron et Marcel Leroux.

« Dès que j'ai eu six ans, j'ai accompagné mon père à ses permanences syndicales des tourneurs ajusteurs, quai Jean Bart, au Café des 4 Saisons, puis à la Bourse du Travail, rue de Flandres. Il avait commencé à travailler à l'âge de 10 ans, en 1890, puis à militer chez Lefèvre-Utile, à monter une Amicale à la Biscuiterie Nantaise. Mais quand les patrons avaient vu la tournure que cette amicale prenait, ils l'avaient licencié. Cependant le patron fondeur Sohier avait, lui, fondé un restaurant d'entreprise à deux services, à prix incroyablement bas outre un intéressant groupement d'achats pour ouvriers, situé dans le quartier des marchands de primeurs du Champs de Mars.

Mon père avait quitté Brissonneau en 1913 pour entrer aux Chantiers de la Loire, où les 6 journées (de travail de 10 heures) étaient mieux payées : « nous on ne fait pas grève disait-il à d'autres salariés mais uniquement parce que nous avons des salaires supérieurs à

ceux que vous demandez ». En 1922, « grillé » à Nantes après une grande grève de la C.G.T.U., il part ouvrier fondeur à Coueron, et on le retrouve décapité sur la voie ferrée de St-Nazaire. Descendu (la police a pensé à un meurtre de « tricard », ou interdit de séjour).

J'ai commencé moi-même à travailler en 1917, chez un fondeur du Boulevard Gache, et adhéré à la C.G.T. en 1919. En 22, j'étais embauché chez Rinaud, rue Ledru Rollin, par un chef d'atelier connu de mon père « seulement, tu te tiendras tranquille ».

En 26, alors que la journée de 8 heures a été votée, je subis aux Batignolles un autre chef, et un autre baratin : « Vous restez ce soir une heure ? - Non. - Vous viendrez samedi après-midi ? - Non. - Venez dimanche. - Encore bien moins. - Vous êtes réfractaire aux heures sup. ? - Oui ».

Habitant place Pirmil, le trajet en tram spécial, gratuit, le midi, me laissait 25 minutes pour manger, car la mentalité n'était pas à déjeuner aux restau-

ants des alentours de l'entreprise Batignolles ».

Ah ! ces tramways d'été à claires-voies, et leur bruit terrible de motrice à air comprimé ! Pour d'autres c'étaient des cars à bancs de type fourgons militaires qui partaient vers Sèvres, Zola, Saint-Paul, Pont-Rousseau.

« Les immigrés que nos ingénieurs étaient allés recruter dans des pays de chômage comme Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, logeaient en baraquements rudimentaires de l'usine. A eux le handicap de la langue qui gênait les explications, à eux le mauvais boulot, la surexploitation (le temps qu'ils en prennent conscience), et la tricherie sur le boni auquel ils avaient droit. Ainsi, en 1935, par solidarité avec eux, un atelier fait grève et obtient la démission d'un ingénieur abusif, lequel l'année suivante, repent, devient délégué C.G.T. chez Bréguet en disant « quelle connerie j'ai pu faire ! ».

On dit la solidarité : pour faire deux sous de boni, il fallait régler des bons à 80 % du temps alloué par les normes de rythmes de travail. C'était donc une course effrénée et celui qui ne parvenait pas à faire sa pièce dans le temps, eh bien, était moins payé. Aussi, ceux qui

avaient de l'avance passaient des bons à qui avaient coulé le leur : « un tel est en difficulté, il faudrait 200 heures pour qu'il puisse régler sa quinzaine ». Et chacun donnait son fond de tiroir pour atteindre le nombre d'heures !

Il y avait aussi, dans les cités, des anciens cheminots de Belfort révoqués après la grande grève de mai 1920, et qui avaient du mal à trouver à se loger à Nantes. Certains, pas tous, gardaient l'espoir et se réinscrivaient ici dans l'action revendicative.

Allons dans ces cités : Halvèque des Batignolles. Demandons par exemple la 34^e rue, comme à New-York », parmi les flaques d'eau noire et l'éclairage public douteux, vacillant. Les maisonnettes, alignées, se ressemblent depuis les années vingt où elles furent installées autour de la grande usine de construction et réparation de locomotives.

Près d'un panneau, une pompe détraquée coule sans cesse en crachotant. Clos par des ganivelles un jardin entoure la maison, et présente son water, les parpaings de sa lessiveuse, ses draps sur les poteaux à linge, et bien sûr l'échalotte et le radis, la salade et le poireau. Enormément de poulaillers, car les volailles, pour le dimanche, étaient hors de prix... Des cana-

lisations, montées à partir de la pompe sur initiatives individuelles, ont curieusement la forme (et l'origine) très reconnaissables des tuyauteries de locomotives.

La maison, rouge au toit d'ardoises, montre son numéro blanc sur fond bleu. Elle offre les cœurs, les trèfles ou les carreaux de ses volets, le pignon de sa vigne, à jus aigre, la floraison de ses roses : « Je ne vais pas à la messe mais vous pouvez en prendre pour votre procession ».

A l'intérieur, à la chaleur de différentes sortes de charbon, on consomme les trempinettes de café au lait et pain, les embeurrées de choux verts, de choux-pommes, les haricots et fèves, le pot-au-feu du samedi, le cidre à la clef. (à suivre).

• NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE •
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151226700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, M. PRODEAU
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITE : Tél. 40.48.56.36
RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28
TÉLÉCOPIE : 40.48.65.76

Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie
85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P. 408
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

NANTES/LES PONTS-DE-CÉ

La Loire n'est pas à niveau

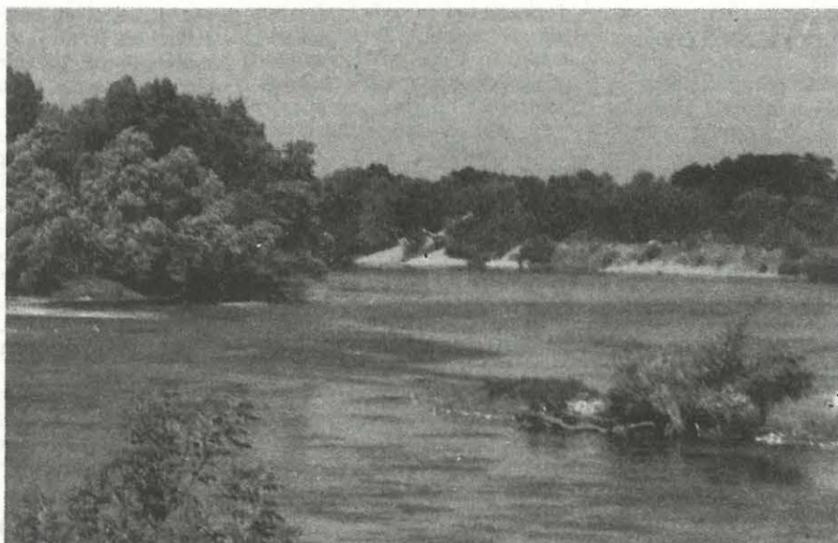
La ligne d'eau d'étiage de la Loire s'est abaissée considérablement depuis le début du siècle. Aujourd'hui sa remontée entre Nantes et Les Ponts-de-Cé est possible.

Entre Nantes et Les Ponts-de-Cé, le lit de la Loire s'est abaissé selon les secteurs, de 0,4 m à 3,7 m entre 1900 et 1971 et de 0,14 m à 1,15 m entre 1971 et 1990 (l'abaissement se mesure en mètres pour un débit d'étiage de 150 m³/s). Cela se traduit par un abaissement des lignes d'eau qui est particulièrement sensible en période d'étiage.

Les conséquences sont multiples : de Nantes à Ancenis, le marnage se manifeste sur 44 kilomètres au lieu de 15 au début du siècle en amont de Nantes. Les remontées d'eau salée perturbent l'alimentation en eau potable et gênent l'irrigation des cultures. La stabilité des ouvrages d'art est menacée par l'affouillement des pôles et des fondations.

D'Ancenis à Angers, l'absence prolongée d'alimentation des zones humides latérales entraîne leur assèchement et la disparition des frayères à poissons. L'enfoncement de la nappe alluviale tarit les puits.

Tant et si bien que les riverains, dans un questionnaire adressé aux 40 communes riveraines de la Loire dans cette zone d'étude et à 47 associations de riverains et d'usagers, demandent que l'on prenne les mesures permettant non seulement d'arrêter l'enfoncement du lit du



fleuve mais également d'amorcer la remontée de la ligne d'eau d'étiage entre Nantes et les Ponts-de-Cé.

L'EPALA (Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents) a engagé à cet effet une étude dont les conclusions ont été présentées le 15 septembre.

L'étude précise les principales causes

de cet abaissement de la ligne d'eau d'étiage.

« Jusqu'en 1950, les travaux d'aménagement du port de Nantes-Saint-Nazaire ont certainement joué un rôle majeur ne serait-ce qu'en raison du creusement du bassin de marée.

A partir de 1960, le principal facteur de creusement du lit repose sur les extractions massives de matériaux. Les aménagements récents visant à amélio-

rer les conditions de navigation entre Nantes et Angers ont probablement contribué à accentuer le phénomène. Il faut donc prévoir des aménagements pour rétablir au moins la ligne d'eau à son niveau de 1970 ».

L'étude propose donc deux types d'aménagement considérant qu'il n'est pas question de transformer le lit de la Loire en marches d'escalier en construisant des seuils tous les 4 à 5 kilomètres.

« La reconstitution du seuil de Bellevue en amont de Nantes afin de relever le niveau des fonds à la cote de l'année 1975 pour un coût de l'ordre de 50 millions de francs, la réalisation de deux petits seuils à Ingrandes (Maine-et-Loire) sur un site qui présenterait un caractère expérimental pour un coût de l'ordre de 5 millions de francs (pour un débit d'étiage de 150 m³/s serait de 1,1 mètre) ».

L'étude précise en outre que « la construction de seuils ne constitue pas la seule alternative possible. On peut envisager d'autres types d'aménagements comme la boire Torse qui pourrait être réalimentée par une prise d'eau ».

En fait c'est l'aménagement de la Loire et de ses affluents dans son ensemble qui est à l'ordre du jour.